

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Bulletin d'informations

Bulletin d'octobre 2003

N° 41

concours de maisons fleuries



Le samedi 27 septembre, les lauréats du concours de maisons fleuries étaient conviés à la cérémonie de remise des prix.

Pour cette troisième édition, comme annoncé dans le bulletin d'information d'avril 2003, le jury a classé toutes les maisons fleuries très visibles de la rue.

Pour récompenser les 20 premiers gagnants de leurs efforts, différents prix ont été attribués pour chaque catégorie :

1^{er} prix 40 € - 2^{ème} 35 € - 3^{ème} 30 € - 4^{ème} 25 € - 5^{ème} 20 €
du 6^{ème} au 15^{ème} un bon d'achat de 10 € à prendre au choix dans l'un des 2 magasins : Villemorin à Eu ou Cauchois à Ault.

Cette manifestation, empreinte de bonne humeur s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

VOYAGE DES AÎNÉS



Le jeudi 9 octobre dernier, les aînés se sont rendus à Amiens pour assister à un spectacle de Music Hall.

La représentation ainsi que le repas pris au retour furent très appréciés. Tout bien considéré, bonne détente pour cet après-midi récréatif.



Les enfants de la classe maternelle, Marie-Paule et Sandra remercient toutes les personnes qui ont donné avec gentillesse les citrouilles pour notre "cru 2003".



Notre production de soupe n'en a été que meilleure.

Nous tenons de ce fait à remercier chaleureusement tous les parents et familles des enfants qui ont généreusement participé à la vente de soupe.

Nous remercions Franck et Alain de la Demeure d'Hautebut pour le rachat des citrouilles restantes.

Comme chaque année, nous renouvellerons également pour Noël la vente de roses des sables.

Vous pourrez dès la rentrée nous déposer vos commandes
(prix du paquet : 2 €)

Les petits cuisiniers de la maternelle sont prêts à se mettre aux fourneaux.

-----*A l'attention de la classe maternelle*-----

Nom :

Prénom :

Nombre de sachets :

Prix :

**LOTO
DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES**

"En attendant Noël"



Le 15 novembre 2003 à 20 h 00 - Salle Charles LECAT

*Nombreux lots : lecteur DVD, chaîne Hi-fi, micro-onde, aspirateur,
nettoyeur haute pression*

DECLARATION DE TRAVAUX

La déclaration de travaux concerne seulement les créations d'une superficie de - de 20 m²

- ✓ Sont concernées les modifications de toiture, les devantures, les ouvertures de fenêtre.
- ✓ Sont concernées toutes les édifications de clôtures.
- ✓ Sont concernées également l'adjonction de balcon, la création d'une pièce supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, d'un atelier de bricolage et prévues sur un terrain supportant déjà un bâtiment.

Les personnes doivent utiliser un formulaire de déclaration de travaux exemptés du permis de construire, disponible en mairie.

Pièces à joindre :

- **plan de situation** du terrain d'une échelle comprise entre 1/5 000 et 1/25 000 permettant de localiser le terrain, par rapport aux voies.
- **plan de masse** de la construction côté dans les 3 dimensions à une échelle comprise entre 1/50 et 1/500 faisant apparaître les distances de construction par rapport aux limites séparatives et aux autres implantations situées sur le terrain.
- **schéma des façades** à créer ou à modifier, à l'échelle de 1/50 ou 1/100 et des **photographies** des façades faisant apparaître l'état existant et les modifications projetées.
- s'il s'agit d'une clôture, **croquis de la clôture projetée** (dimension, nature des matériaux utilisés)

Le bibliobus de la bibliothèque de prêt de la Somme passera le mardi 4 novembre

rappels

Permanence du Conseiller Général

du canton d'Ault

Monsieur Guy CHAMPION

**Jeudi 6 novembre
de 16 h 45 à 17 h 15**

en Mairie de Woignarue

**Restaurant et Relais du Cœur
Centre de EU**

Les personnes désirant bénéficier des Restos du Cœur sont priées de s'inscrire à partir du 14 novembre.

Pour WOIGNARUE le mardi et le vendredi de 14 h à 16 heures au local des restos, 68 rue de la République à EU.
Se munir d'un avis de non imposition, carte de sécurité sociale, livret de famille, certificat de scolarité, quittance, avis de décision Assedic, bulletins de la CAF, 3 dernières fiches de paie ou de pension.

Les relais fonctionneront du 9/12/2003 jusqu'à fin mars.

LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire

- Les personnes ne figurant pas sur une liste électorale ou ayant changé de domicile ou de résidence
- Etre âgé de 18 ans révolus

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au *31 décembre 2003 inclus*

Etat-civil

Mariage

GUEHO Yanick et AUGUET Céline

le 18 octobre 2003

Décès

RACINE Octave
ROCHE Fernand

le 25 octobre 2003

le 28 octobre 2003

11 novembre 2003

Déroulement de la cérémonie :

↳ 11 h 30

Messe en l'église de Woignarue

↳ 12 h 30

*Rassemblement des Sociétés Locales
devant la salle polyvalente.
Défilé avec l'Harmonie et le Corps Local
des Sapeurs Pompiers*

↳ 13 h 00

Apéritif à la salle polyvalente

↳ 13 h 30

*Banquet de l'UNC à la Demeure
d'Hautebut*



Opération brioche

Nous remercions les généreux donateurs et bénévoles qui ont contribué au succès de cette opération.

Soit : 531,23 €

Calendrier des fêtes

Dimanche 2 novembre 2003

marche du club de gym

Samedi 8 novembre 2003

concert annuel de l'harmonie à 20 h 45 en l'église

Mardi 11 novembre 2003

messe en musique- défilé - repas de l'UNC

Samedi 15 novembre 2003

concert des 3 sociétés : Ault/Béthencourt/Woignarue
à Béthencourt/Mer - 20 h 45 salle Saint-Just

Samedi 15 novembre 2003

loto des parents d'élèves à 20 h 00 salle polyvalente

Mercredi 19 novembre 2003

assemblée générale de l'UNC à 18 h en Mairie

Samedi 22 novembre 2003

Repas de club de gym à la Demeure d'Hautebut

Dimanche 23 novembre 2003

Sainte-Cécile de l'harmonie

Samedi 29 novembre 2003

soirée du centre aéré